

SQUARE ENIX entame des poursuites à l'encontre d'une société française pour atteinte à ses droits de propriété intellectuelle.

Paris, France (le 2 juillet 2009) Square Enix Holdings Co., Ltd. et Square Enix Co., Ltd. (conjointement « Square Enix ») ont annoncé aujourd'hui qu'ils avaient assigné, le 28 mai 2009 (heure locale), la société SAKURA (« SAKURA ») devant le Tribunal de grande instance de Paris. SAKURA est une société spécialisée dans l'importation et la distribution de produits dérivés d'œuvres japonaises, située à Paris. Square Enix reproche à SAKURA d'avoir commercialisé des produits contrefaisant les marques FINAL FANTASY® et FULLMETAL ALCHEMIST® et les droits d'auteur attachés à la série FINAL FANTASY dont elle est titulaire.

SAKURA distribue ses produits à travers son point de vente du nom commercial « KONCI » à Paris, mais également à travers son site Internet qui, selon Square Enix, lui aurait permis de vendre des produits contrefaits dans tout le territoire européen. Square Enix espère obtenir de cette procédure une interdiction à l'encontre de SAKURA d'importer et/ou distribuer des produits contrefaisants et l'allocation de dommages et intérêts en réparation du préjudice qui lui serait causé par les activités de SAKURA. L'affaire est actuellement pendante.

« Nous poursuivons activement ceux qui portent atteinte à la propriété intellectuelle de notre société » affirme Yasuhiko Hasegawa, conseiller juridique de Square Enix. « Parallèlement à notre campagne de lutte contre la fabrication, la distribution et la vente de produits contrefaits, nous continuerons à faire valoir nos droits en recourant notamment à la justice, pour empêcher toute atteinte à nos droits tels que l'utilisation non autorisée de nos jeux, musiques, films, images et tout autre élément protégé par un droit de propriété intellectuelle.

Tout en prenant des actions fermes contre la violation de ses droits de propriété intellectuelle, Square Enix continuera d'offrir à ses fans ses produits officiels sur le marché européen. Vous trouverez plus d'informations sur la distribution des produits Square Enix en Europe sur les liens suivants :

<http://ssl.square-enix-shop.com/eu/index.php>
<http://www.square-enix.co.jp/se-shop/eu/>

Square Enix sera présent à la Japan Expo 2009 à Paris du 2 au 5 juillet 2009.

À propos de Square Enix Co., Ltd.

Square Enix Co., Ltd. (Square Enix) est une filiale en propriété exclusive de Square Enix Holdings Co., Ltd. Ayant son siège social à Tokyo, Square Enix Co., Ltd. (Square Enix) développe, publie et distribue des contenus multimédia de divertissement, dont des logiciels de divertissement interactif et diverses publications au Japon, en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Square Enix regroupe sous un même toit deux des séries les plus populaires au Japon - FINAL FANTASY®, qui s'est vendue à plus de 85 millions d'exemplaires à travers le monde et DRAGON QUEST®, qui, pour sa part, s'est vendue à plus de 47 millions d'exemplaires. Square Enix est l'un des fournisseurs de divertissement numérique les plus influents au monde et s'applique à repousser les limites de la créativité et de l'innovation.

À propos de Square Enix Ltd.

Square Enix Ltd. est une filiale à part entière de Square Enix Holdings Co., Ltd. Situé à Londres, Square Enix Ltd. gère les opérations sur les territoires européens et PAL. Ceci inclut les ventes, le marketing et la publication des titres Square Enix. Plus d'informations sur Square Enix sont disponibles sur la toile à l'adresse suivante : <http://www.square-enix.com>

DRAGON QUEST, FINAL FANTASY, SQUARE ENIX et le logo SQUARE ENIX sont des marques déposées de Square Enix Holdings Co., Ltd. au Royaume-Uni et/ou dans d'autres pays. FULLMETAL ALCHEMIST est une marque déposée de Square Enix Co., Ltd. au Royaume-Uni et/ou dans d'autres pays. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.